Le CESE a rendu son avis sur les enjeux de la prévention en matière de santé

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 14/02/2012

Saisine liée : LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ

Avis voté au CESE le 14 février 2012

Avis présenté le 14 février par MM. Jean-Claude Étienne et Christian Corne, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par M. François Fondard.

La prévention en matière de santé est l'un des défis majeurs d'une politique sanitaire encore trop centrée sur le curatif. Pour le Conseil économique, social et environnemental, plusieurs raisons militent pour qu'aujourd'hui la France donne un nouvel élan à sa politique de prévention :

Au niveau individuel

En dépit d'indicateurs de santé globalement bons, la mortalité prématurée est plus élevée et l'espérance de vie sans incapacité plus faible que dans certains pays de l'Union européenne. Les inégalités sociales et régionales d'accès à la santé persistent. L'espérance de vie d'un cadre à 35 ans est ainsi de 6,3 ans supérieure à celle d'un ouvrier.

Au niveau collectif

L'impact de l'environnement et des conditions de vie est encore trop peu pris en compte. Les pollutions atmosphériques seraient ainsi responsables de 30 000 décès prématurés en France, les pathologies comme le saturnisme perdurent. Les conditions de travail ont également un impact d'autant plus préoccupant que la démographie des médecins du travail s'annonce défavorable.
La nécessité d'apporter des réponses aux nouveaux défis sanitaires : progression des maladies chroniques, niveau élevé des addictions et une consommation de médicaments supérieure à celle de nos voisins européens.
Les leviers existent pour mettre en oeuvre une politique de prévention plus efficace :

en apportant des réponses concrètes aux lacunes de notre dispositif à savoir :

- une mauvaise identification des financements affectés à la prévention et au curatif (5,9 milliards d'euros ont été consacrés à la prévention en 2010 auxquels s'ajoutent des dépenses estimées à 5,7 milliards et comptabilisées au titre du curatif) ;
- une recherche insuffisante en épidémiologie ;
- une gouvernance complexe en raison d'une pluralité d'acteurs nationaux et locaux, aux compétences souvent mal définies.

en tirant pleinement parti des potentialités ouvertes par les nouvelles approches (neurosciences, télémédecine…).

"La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."

Détail du vote : 194 votants, 1 abstention, 193 pour

© - copyright CESE - Novembre 2026